Le repas «des Ainés»

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale de Rougé offrent comme chaque année, à leurs aînés âgés de plus de 65 ans, un repas servi à l'Espace Herminette. Ils étaient 204 convives, ce samedi 20 Septembre 2014, qui apprécièrent le repas préparé par le traiteur « AUX 3 ROCHERS » de JANZE et le dessert était concocté par la boulangerie patisserie COLLIOT de Rougé et la pain était fourni par la boulangerie FAUCHEUX de Rougé.
Comme à l'habitude l'ambiance fût excellente grâce à l'animation de Didier GILBERT.
Des cadeaux furent remis à 3 de nos aînés : Mr Georges BOISNIERE (91 ans), Mme MALLIER Bernadette (90 ans) et Mr PLESSIS Jean (91ans)
La Municipalité et le CCAS remercient tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et au succès de cette journée.

La téléassistance
Sécurité et confort de vie

Un contact 24H sur 24H
La téléassistance s'adresse à toutes personnes qui souhaitent rester à son domicile en toute sécurité dans le confort et la sérénité.

Les avantages :
- Une écoute 24H sur 24H par des professionnels.
- Une sécurité de jour comme de nuit.
- Une veille vigilante et discrète.
- Un dispositif simple.
- Un simple boîtier raccordé sur une prise de courant et une prise téléphonique.
- Mise en relation directe par simple pression sur un déclencheur portatif (médaillon ou une montre).
- Dialogue sans décrocher votre téléphone.
- Appel depuis toutes les pièces de votre domicile ou de votre cour ou jardin.

L'abonnement : au 1er janvier 2014 Tarif de Base Tout public 19.93€ TTC (16.61€ HT) Tarif réduit 9.95€ TTC (8.29€ HT) par mois.
Résiliation sans préavis.
La demande d'installation est à formuler auprès de la mairie.

Maison de Retraite de ROUGÉ
Résidence Val de Brutz

« Samedi 5 Juillet 2014, un grand barbecue était organisé à la résidence Val de Brutz. Cet événement festif, inscrit dans le projet d'animation, a regroupé les résidents, les personnels, les administrateurs et leurs familles respectives. Ce fut l'occasion également d'accueillir **Mr HUBERT**, le nouveau Directeur de la résidence, arrivé le 02 Juillet 2014. Cette première édition fut un franc succès, puisque plus de 190 personnes étaient réunies dans une ambiance très conviviale. Un petit air d'orgue de barbarie et de guitariste en fond musical. Et même si le temps était plutôt maussade, la chaleur et la bonne humeur étaient bien dans les cœurs ce jour-là ! Rendez-vous pris pour l'année prochaine ! »

Un nouveau projet a vu le jour au sein de la résidence à l'initiative des résidents ! Celui de partager un moment unique à travers une sortie piscine !
Succès et rires assurés, et la promesse de poursuivre cette sortie régulièrement....

Votre repas à domicile

Si vous avez 65 ans et plus ou si vous sortez d'une hospitalisation, vous pouvez vous faire livrer votre repas à domicile. Au cours de l'année 2012, 2897 repas ont été préparés par les cuisines de la Résidence « Val de Brutz » et distribués sur la commune par le personnel du CCAS.
Ce repas (Entrée+Plat chaud+Dessert) est facturé 7.70 euros et peut-être accompagné d'un potage pour le soir pour un supplément de 0.55 euros.

«POUR ÊTRE EN BONNE SANTE, IL EST IMPORTANT DE BIEN MANGER»
Pour toute information ou inscription, adressez-vous à la Mairie.

La vie sociale

Cérémonie du 11 novembre 2014

C'est le dimanche 16 novembre que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie relative à l'armistice en présence des enfants des écoles qui ont chanté la Marseillaise.

En commémoration au centième anniversaire, Mme Le Maire a fait un rappel sur l'histoire de la première guerre mondiale. A Rougé, le vendredi 1er Aout 2014, comme dans toutes les communes de France, le tocsin a sonné en rappel à la mobilisation générale de la guerre 1914-1918. Elle fût effective dès le dimanche 3 août, les départs furent échelonnés afin d'éviter l'encombrement des routes et des voies de chemin de fer. Près de 3 800 000 Français sont ainsi mobilisés en l'espace de quelques jours. A Rougé, c'est 872 hommes qui sont mobilisés sur les 2 625 habitants que compte la commune. 121 hommes vont mourir pour la France durant ces 4 années de guerre soit 4,66% de la population. Le nom et l'âge des officiers, sous-officiers, soldats et marins morts en 1914 ont été cités par les enfants. Ils seront tous nommés lors des prochaines cérémonies jusqu'en 2018.

Commémorer, c'est saisir la force des générations qui nous ont précédés afin de faire des leçons de vie pour les suivants.

Commémorer, c'est rappeler que la République a traversé des épreuves terrifiantes, et c'est renouveler le patriotisme.

Au sein de la commune, 4 personnes ont été décorés par Mr Jacques Barbotin, vice-président départementale de l'UNC, Messieurs Jean-Pierre RABU, Michel BELLIOT, Claude COUILLEAU et Marcel ROBERT. La municipalité remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette cérémonie du devoir de mémoire, en particulier le président de l'UNC Mr Jean-Pierre Rabu et l'ensemble des membres, les portes drapeaux, les pompiers, et les enfants des écoles. Au cours de ces quatre années, une exposition aura lieu sur la commune de Rougé. Si vous êtes en possession d'objets ou de photos, veuillez vous faire connaître auprès de la mairie pour que l'on puisse vous contacter. Merci à tous pour votre collaboration.

Recensement 2015

Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! **IL A LIEU DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.**
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous le préférez, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

- **Si vous répondez par Internet,** rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

L'intercommunalité

Culture La Médiathèque Intercommunale et le réseau des bibliothèques

COMMENT PROFITER DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES.
Les cartes «pass-réseau» permettent aux habitants de la Communauté de Communes d'accéder à l'ensemble des bibliothèques du réseau et à la Médiathèque.
Le réseau des bibliothèques du castelbriantais : ce sont 18 établissements qui vous accueillent et une carte commune.

L'abonnement annuel vous est proposé selon 2 formules :
- **La carte Pass'** est gratuite pour les résidents de nos 19 communes, elle comprend un abonnement pour 8 livres et 2 revues.
- **La carte Pass' Plus** comprend un abonnement pour tous les documents (8 livres, 2 revues, 5 CD, 3 DVD).
Tarifs de 11,20€ à 16,80€ pour les résidents du territoire.
De 16,80€ à 22,40€ pour les résidents hors-territoire.

Les abonnés peuvent emprunter jusqu'à 18 documents simultanément à la Médiathèque et sur l'ensemble du réseau pour une durée de 3 semaines.

La bibliothèque de Rougé est ouverte à tous les habitants.
Le mercredi de 16h à 17h30, le vendredi de 10h à 12h (temps scolaires), le samedi et le dimanche de 10h30 à 12h.
Des fermetures exceptionnelles peuvent intervenir pendant les vacances scolaires.
Une équipe de bénévoles épaulée par les professionnels du réseau , veille au bon fonctionnement de la bibliothèque
Elle accueille le public lors des permanences. Elle participe au choix des livres et des DVD lors du passage du bibliobus et du vidéobus et lors des achats.

Elle fait des animations :
- **Tout petit, je lis**
- **Contes et racontages**
- **Accueil des écoles**
(participation au prix : Lire ici et là)
- **Intervention à la Résidence Val de Brutz**

Trois bénévoles de la bibliothèque : Lina, Louise, Jeanine se sont proposées pour animer un atelier de lecture à la Résidence Val de Brutz.
De nombreux livres sont proposés aux résidents ce qui permet des échanges tres variés : souvenirs, actualités,vie au quotidien,... et tout cela dans une ambiance chaleureuse et conviviale.C'est une expérience mutuellement enrichissante donc à poursuivre . Avis aux volontaires pour étoffer le groupe.

Vous êtes tous les bienvenus avec vos propositions d'achats, d'animations,d'aide au fonctionnement de la bibliothèque. Rejoignez-nous pour faire vivre ce lieu!

Petite Enfance Quelles modes de garde pour vos enfants ?

MODE D'EMPLOI : Crèche, garde à domicile, assistant maternel… pas facile de choisir parmi les différentes offres proposées sur notre intercommunalité. 3 structures proposent un mode de garde collectif, ce sont les multi-accueils qui combinent les accueils permanents et occasionnels.
La qualité de l'encadrement et des soins, le personnel diplômé, les locaux adaptés et les moyens dont disposent les structures visent à développer l'éveil et le développement psychomoteur des enfants.

Maison de l'Enfant
Le multi-accueil de la Maison de l'Enfant se situe route de Juigné-des-Moutiers à Châteaubriant. Il dispose de 25 places d'accueil.
Du lundi au vendredi de 7h15 à 19h15.
Tél. 02 40 81 83 51.

P'tit Castel
Le multi-accueil du P'tit Castel se situe rue Galilée à Châteaubriant à proximité du groupe scolaire Claude Monet. Il propose 20 places d'accueil.
Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.
Tél. 02 40 81 17 39.

Pôle Enfance
Le multi-accueil du Pôle Enfance est situé à Moisdon-la-Rivière, rue de Bel Air, à proximité des écoles et des locaux de l'accueil périscolaire. Il dispose de 12 places d'accueil.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Tél. 02 28 50 42 87.

10-17 ans Les pistes de ski sont à vous en février 2015

Cette année encore les jeunes du territoire de la Communauté de Communes pourront s'adonner aux joies du ski puisque 4 départs vers la Savoie s'échelonneront au cours des 2 semaines que comptent les vacances d'hiver.

Les prochains départs sont prévus du samedi 7 au samedi 14 février et 2 autres du samedi 14 au samedi 21 février 2015.

L'Été 2014 au centre de loisirs de Rougé

Du 7 juillet au 29 août, le centre de loisirs associatif financé par la Communauté de Communes, a accueilli les enfants autour de thèmes différents d'une semaine sur l'autre : la planète, le monde des pirates, l'imaginaire ou encore les sciences ont ravi 140 enfants de 3 à 11 ans. Deux séjours au bord de la mer à Penestin ont également été organisés pour les 8-15 ans.

Au cours de cet été des rencontres inter-centres ont également eu lieu et ont emmené les enfants au concert de Zut donné sur les berges des étangs de Choisel à Châteaubriant, aux animations sportives encadrées par des animateurs diplômés ou au Festival Contes d'été, organisé par le réseau des bibliothèques.

Loisirs Un terrain multisports installé à Rougé

La Communauté de Communes a lancé un programme d'équipements des 19 communes en terrains multisports.
L'installation sur la commune de Rougé s'est déroulée en mai dernier. Désormais, petits et grands bénéficient d'un espace ludique et adapté à la pratique de différents sports tels que le football, le basket-ball ou encore le hand-ball.
L'accès à cet équipement est gratuit et se fait en accès libre.
À vous de jouer, pour passer de bons moments en famille ou entre amis dans un esprit sportif !

Patinoire Intercommunale Jusqu'au 18 janvier

Depuis 2005, la patinoire de plein air est installée place Ernest Bréant, derrière l'Hôtel de Ville de Châteaubriant. Avec ses 525 m² de superficie, la patinoire, gérée par le service jeunesse de la Communauté de Communes sera ouverte du samedi 29 novembre au dimanche 18 janvier. Pendant toute cette période de glisse, différentes animations sont proposées selon les âges et les envies de chacun.
Cours de patinage, soirée «Ice Dance», créneaux spécialement réservés pour les parents-enfants et des moments de pur plaisir.

TARIFS
Adultes : **4€** -de 18 ans, étudiant et demandeur d'emploi : **2€**

Culture Le Conservatoire Intercommunal

Une équipe au service de chacun.
Envie d'apprendre, de découvrir, de comprendre le domaine artistique…C'est au Conservatoire Intercommunal qui enseigne les trois arts que sont la danse, le théâtre et le musique, que vous plongerez dans de multiples univers artistiques.
L'équipe du Conservatoire Intercommunal se compose de 36 personnes, dont 31 professeurs diplômés aidés dans leurs missions par 6 personnes qui assurent la coordination, l'administration et l'intendance au quotidien.
Le personnel vous guide dans vos choix de découverte des instruments ou de la pratique de la danse et du théâtre :
trois arts représentés autour d'un enseignement articulé sur trois cycles d'apprentissage, adaptés au rythme et aux envies de chacun. La vie artistique de l'élève, est composée de cours obligatoires et d'autres conseillés, sans oublier la participation à des représentations scéniques (concerts, spectacles de fin d'année,participation à la Fête de la Musique…) et des ateliers de pratiques collectives organisés tout au long de l'année.

Vos prochains rendez- vous avec le Conservatoire Intercommunal.
CONFÉRENCE.
Mardi 20 janvier à 19h, à l'auditorium du Conservatoire, en prélude à la Folle journée qui a lieu à Nantes, Nathalie Ilic, professeur au Conservatoire, propose d'explorer le thème central de cette 21ème édition « les passions de l'âme et du coeur », à travers un vaste répertoire profane et sacré. Conférence gratuite sur inscription.

SCÈNO DU MARDI.
Mardi 27 janvier et mardi 3 février à 19h à l'auditorium du Conservatoire Intercommunal, les élèves et les professeurs proposent la scèno du mardi. Une heure, une scène et une occasion supplémentaire pour les jeunes artistes en musique, théâtre et danse de se produire sur scène face à un public. À partir de 6 ans.
Concert gratuit sur inscription.

Conservatoire Intercommunal au 02 40 81 15 87.
Programme complet sur www.cc-castelbriantais.fr

Éco-rénovation, des aides existent

Le Programme d'Intérêt Général, lancé fin 2012 par les élus communautaires, vise à lutter contre la précarité énergétique et pour le maintien à domicile en mettant à disposition des propriétaires à revenus modestes, un accompagnement aux travaux et des aides financières exceptionnelles.

Programme d'intérêt général - Mode d'emploi.

Vous occupez un logement dont vous êtes propriétaire ? Vous voulez, vous aussi réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie ? Le point sur le programme engagé par la Communauté de Communes pour vous accompagner dans la réalisation de vos travaux.

Des projets financés jusqu'à 95 %

Dés la première prise de contact avec le Centre de l'Habitat, vous êtes accompagné tout au long de votre projet de rénovation. Pour commencer, un technicien certifié effectue une visite gratuite à votre domicile pour analyser votre logement et réaliser un diagnostic thermique. Pour les travaux d'adaptation de votre logement à la vieillesse ou au handicap, c'est un ergothérapeute qui dressera gratuitement un état des lieux. Suite à cette visite, le technicien établira des préconisations sur les travaux pertinents à effectuer. Il en calculera le montant et fixera des priorités en fonction des financements possibles et des économies d'énergie que vous réaliserez (ou des aménagements nécessaires à votre maintien à domicile). Le Centre de l'habitat vous accompagne ensuite pour monter votre plan de financement et élaborer le dossier de demande de subvention auprès des différents organismes.

Qui finance ?

Le Programme d'Intérêt Général repose sur une convention qui associe l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la Communauté de Communes. L'ANAH contribue principalement au financement de vos travaux, mais, d'autres aides peuvent être obtenues auprès de la Région, du Département et des caisses de retraites. Elles évoluent en fonction de vos revenus et des gains énergétiques obtenus. La Communauté de Communes accorde, quant à elle, une aide financière supplémentaire de 500 €.

Pour qui ?

Ce programme s'adresse uniquement aux propriétaires occupants sous conditions de ressources définies par l'ANAH.

Où s'adresser ?

Les permanences du Centre de l'Habitat se déroulent tous les mardis de 9h30 à 12h à la Maison de l'Innovation de Châteaubriant. Des permanences sont également organisées les mardis de 14h à 15h, dans les chefs-lieux de canton :
le 1er mardi du mois au Centre Social de Rougé, le 2ème mardi du mois à la mairie de Saint-Julien de Vouvantes et le 3ème mardi du mois à la mairie de Moisdon-la-Rivière.

Lignes Lila 80 à 84

Un aller/retour par jour pour rejoindre Châteaubriant.

A compter du 5 janvier 2015, cinq lignes viennent enrichir le réseau Lila sur le territoire de la communauté de communes du Castelbriantais. Proposant un aller/retour par jour, les lignes 80 à 84 permettent de relier les communes concernées au centre ville de Châteaubriant, et répondent aux besoins des habitants pour leurs trajets domicile-travail, ou autres activités.

Lignes proposées et points d'arrêt :

- **Ligne 80** : Ruffigné - Saint-Aubin-des-Châteaux- Châteaubriant Gare
- **Ligne 81** : Fercé – Soulvache – Rougé – Châteaubriant Gare
- **Ligne 82** : Noyal/Brutz – Villepot – Soudan – Châteaubriant Gare
- **Ligne 83** : Juigné-Des-Moutiers – La Chapelle-Glain
  Saint-Julien-de-Vouvantes – Châteaubriant Gare
- **Ligne 84** : Grand Auverné – Petit Auverné – Erbray – Châteaubriant Gare

Plus d'infos sur les nouvelles lignes sur lila.loire-atlantique.fr

Aller plus loin avec le réseau Lila

Découvrez les différents services et offres de transport du réseau Lila :

- Lila à la demande
Pour 2 € 40, bénéficiez d'un service de transport de proximité qui permet de réaliser des déplacements ponctuels. Plus d'informations au 02 40 07 54 71 ou sur lila.loire-atlantique.fr

- Lila scolaire
Un service de transport départemental qui permet chaque jour à 56 000 élèves de rallier leur domicile à leur établissement scolaire. Plus d'informations au 02 40 07 20 55 ou sur lila.loire-atlantique.fr

- Lila covoiturage
Un service gratuit qui permet de faciliter le covoiturage pour aller travailler, étudier, partir en week-end…
Plus d'informations sur covoiturage.loire-atlantique.fr

Point d'info Lila mobilités
Renseignez-vous sur toutes les solutions de transport de votre secteur et les aides financières à la mobilité.
10 rue d'Ancenis - Bâtiment B
CS 20129
44144 Châteaubriant
Numéro vert 0 800 880 893

Pour tout savoir sur les horaires, itinéraires, offres d'abonnement, l'info trafic Lila … lila.loire-atlantique.fr

Facebook.com/reseaulila
Twitter @ReseauLila

SPANC

Assainissement : Faire contrôler son installation

La Communauté de Communes du Castelbriantais gère le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).
Ce service exerce une mission de contrôle des installations afin de réduire les risques sanitaires et environnementaux.
Pour aller au-delà de cette mission, les élus ont souhaité développer un accompagnement pour les particuliers avec la mise en place de deux services facultatifs pouvant être proposés aux usagers qui le souhaitent.
D'une part les usagers peuvent faire réaliser une étude de sol pour laquelle un tarif préférentiel est proposé. D'autre part, il est possible de faire vidanger ou nettoyer son installation, le tarif, toujours préférentiel, est variable selon la taille de la fosse.

Où s'adresser ?

Les permanences du Service Public d'Assainissement Non Collectif se déroulent à la Maison de l'Innovation, de l'Habitat et du Développement Durable de Châteaubriant.

Dispositif Facultatif d'accompagnement financier pour les travaux de réhabilitation

1 : Pour qui et pourquoi ?

Pour les particuliers afin de les accompagner dans la réalisation de leurs travaux de remise aux normes de leur installation d'assainissement autonome reconnue non conforme par le SPANC.
Public éligible : propriétaires occupants dont les revenus n'excèdent par les plafonds des ressources retenus par l'ANAH.
Ce fonds d'intervention permet de déclencher, notamment, l'aide à la réhabilitation d'assainissement non collectif du Conseil Général dans les conditions fixées par son règlement d'intervention.
Aide de la Communauté de Communes : 1 000 € (bonification de 500 € en faveur des habitants demeurant à l'intérieur de périmètre de protection de bonne fontaine)
Aide du Conseil Général : 10 % du montant TTC des travaux.

Plafond des ressources annuelles applicables à partir du 1er septembre 2014 :

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 245	18 262
2	20 833	26 708
3	25 056	32 119
4	29 271	37 525
5	33 504	42 952
Par personne supplémentaire	+ 4 222	+ 5 410

2 : Comment ?

Conditions d'obtention de l'aide :
- Demande de l'aide avant le commencement des travaux,
- Accord de l'aide avant le commencement des travaux,
- travaux réalisés par des professionnels du bâtiment et des travaux publics,
- travaux finis dans un délai d'un an, à compter de la décision d'octroi de la subvention d'assainissement,

L'intercommunalité

- paiement de la subvention sur présentation de factures des travaux correspondant aux travaux présentés lors de la demande,
- certificat de conformité de l'assainissement délivré par le SPANC,
- date de construction du logement supérieure à 10 ans,
- Montant minimal des travaux : **3 000** € TTC,
- Montant maximal des travaux : **15 000** € TTC

Service facultatif pour une étude de sol

1 : Pour qui et pourquoi ?

Pour les propriétaires d'une maison équipée d'un d'assainissement autonome dont le contrôle de diagnostic préconise qu'ils doivent effectuer des travaux afin de changer ou améliorer leur assainissement autonome.
Les propriétaires devront faire réaliser une étude de sol et de filière par un cabinet d'étude afin de connaître le système d'assainissement le mieux adapté aux caractéristiques du terrain et du logement.
Pour cela, la Communauté de Communes a lancé une consultation auprès de bureaux d'études afin de faire bénéficier l'usager d'un tarif préférentiel (250 € H.T soit 300 € T.T.C)

2 : Comment ?

Il suffit d'appeler la communauté de Communes du Castelbriantais qui prendra les coordonnées de l'usager afin de lui envoyer, par courrier ou par mail, un formulaire de commande et d'engagement de demande d'étude de sol et de filière.
Dès réception de ce formulaire dûment complété et signé, la Communauté de Communes s'occupera de le transférer au Bureau d'études concerné.
Le prestataire prendra alors contact avec le demandeur pour convenir de la date et heure de son passage.
Il établira un ou deux projets de faisabilité en fonction des caractéristiques du logement (nombre de pièces principales, nombre d'habitants…) et du terrain (pente, place, perméabilité…)
Une fois la prestation terminée, la Communauté de Communes facturera le service au moyen d'un titre de recette sur la base de la facture établie par le prestataire.

Service facultatif pour une vidange

1 : Pour qui et pourquoi ?

Pour les propriétaires d'une maison équipée d'un d'assainissement autonome qui a régulièrement besoin d'être vidangé.
Pour cela, la Communauté de Communes a lancé une consultation auprès d'une entreprise de vidange afin de faire bénéficier l'usager d'un tarif préférentiel (ex : 130 € H.T pour une cuve allant jusqu'à 3000 litres)

2 : Comment ?

Il suffit d'appeler la communauté de Communes du Castelbriantais qui prendra les coordonnées de l'usager afin de lui envoyer, par courrier ou par mail, un formulaire de commande et d'engagement de demande de vidange.
Dès réception de ce formulaire dûment complété et signé, la Communauté de Communes s'occupera de le transférer au prestataire concerné.
Le prestataire prendra alors contact avec le demandeur pour convenir de la date et heure de son passage.
Une fois la prestation terminée, la Communauté de Communes facturera le service au moyen d'un titre de recette sur la base de la facture établie par le prestataire.

Service facultatif de réalisation de travaux de réhabilitation dans le cadre d'opérations groupées et notamment pour la mise aux normes des installations ANC situées dans le périmetre de captage de bonne fontaine

Un groupe de travail vient d'être constitué afin de mettre en place cette aide. Également un élu référent au SPANC par commune a été désigné.

La vie associative

Liste des Associations

Association les Petites Canailles
Madame Nathalie HUET
Rue du Stade - 44660 ROUGE
Tél : 02.40.28.85.91

Association ACPG-CATM
Monsieur Pierre OUVRARD
Rue du Haut Beauvais - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.85.62

Comité des Fêtes
Monsieur Didier MOREL
7, rue des Mésanges - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.83.81

Amicale des Sapeurs Pompiers
Monsieur Patrick GRANDIERE
Rue de la Vigne - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.86.47

OGEC
Madame Valérie GAUTIER
La Noé Bleue - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.70.69

Association des Amis de Saint-Joseph
Monsieur Bruno TRILLARD
La Moinerie - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.83.53

Office Intercommunal Sports
Madame Delphine GAIGEOT
34 bis rue Max Veper - 44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 06.82.68.87.90

Association Rougé.Com
Monsieur Alain LE HECHO
Richeret - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.82.98

Association Loisirs Jeunesse
Madame Patricia BRAUD
La Croiserie - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.20.57

Association Maison de Retraite
Monsieur Albert CHARON
1, La Bruère - 44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 02.40.81.08.71

Société de Chasse
Monsieur Gérard DUFOURD
La Motte - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.81.04

A.P.E.
Madame Delphine NEVEUX
La Béhorais - 44660 ROUGÉ
Tél : 06.58.68.38.60

Association Tennis Badminton Rougéen
Madame Sandra HERSANT
8 rue de la Brutz - 44660 SOULVACHE
Tél : 02.40.28.89.75

Association Swin Club Les Grées
Monsieur Julien GUIHENEUC
Le Gland - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.71.64

APEL
Monsieur Mickaël POURIAS
La Grée Pothin - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.81.83.91

Club de l'Amitié des Retraités
Madame Ginette BURET
La Chapelle - 35420 TEILLAY
Tél : 02.99.43.17.59

Théâtre Zig Zag
Monsieur Nicolas TREVIER
25 Route de la Libération
44660 ROUGÉ
Tél : 02.28.50.41.80

U.A.C. du Canton de Rougé
Monsieur Christian BLANCHARD
La Reboursière - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.81.84.76

Association UNC-AFN
Monsieur Jean-Pierre RABU
20 Route de la Libération
44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.82.54

Association Bien Etre pour tous
Madame Geneviève LEFRANCOIS
Le Gland - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.85.91

Equipe Z
Monsieur Gérard AUFFRAIS
La Moinerie - 44660 RUFFIGNÉ
Tél : 02.40.28.83.70

Comité Hippique
Monsieur Loïc POUESSEL
La Gicquelais - 44660 RUFFIGNÉ
Tél : 02.40.28.86.87

E.S.R. section football
Monsieur Joël GOUSSEAU
1 rue des Cohardières
44660 ROUGÉ
Tél : 06.70.72.02.27

E.S.R. section volley
Madame Sandra HOGREL
La Motte - 44660 ROUGÉ
Tél : 06.63.04.77.98

Association Rougé Poker Club
Monsieur Laurent ZAGORSKI
10, rue de la Prairie
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 06.32.80.81.98

Association Scrap'Artistik
Madame Nadine POURIAS
La Grée Potin - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.81.83.91

Association Full Contact
Monsieur Laurent HESPEL
La Dumanchère - 44660 ROUGÉ
Tél : 06.33.40.77.99

Association La Citoyenneté Rougéenne Collégiale
Monsieur Gérard DENIEL
La Harengère - 44660 ROUGÉ
Tél : 02.40.28.88.02

Association JUDO CLUB Castelbriantais
Monsieur Alexandre Morand
Dojo cité Carfort
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 06.71.44.92.79

Association Yogamila
Madame Mireille LAPLANE
Tél : 06.86.97.03.44

Amicale des Sapeurs Pompiers

Les sapeurs-pompiers vous rappellent que vous devez vous doter de détecteur de fumée avant le 08 mars 2015.
L'incendie d'habitation fait encore 10 000 victimes par an dont 800 décès.
C'est la deuxième cause de décès chez les moins de 15 ans.

Le décret d'application de la loi a été publié le 10 janvier 2011.
Le 8 mars 2015 au plus tard, chaque occupant devra avoir installé au moins un détecteur de fumée dans son logement.
Il ne sert à rien d'attendre la date butoir pour protéger votre famille avec un détecteur de fumée présentant toutes les garanties de fiabilité et la conformité aux normes NF 292 et EN 14604 !
Où installer vos détecteurs de fumée
Au plafond, de préférence dans le couloir menant aux chambres, ou dans le salon.
Chambre
Couloir
Chambre
2 détecteurs dans une maison (1 à chaque étage).
Eviter la cuisine et la salle-de-bain (des vapeurs peuvent déclencher l'alarme), et les endroits proches d'un courant d'air.
Cuisine
Salon
1 seul détecteur pour un appartement inférieur à 80 m².
Protection de base
Protection renforcée
Installer un détecteur de fumée est simple et à la portée de tous. Il suffit de 2 vis et d'un tournevis.
NF
EN 14604

L'association «Les P'tites Canailles»

L'année passée, 11 assistantes maternelles étaient inscrites à l'association soit une trentaine d'enfants.
Celle-ci permet aux assistantes maternelles de rompre leur isolement et d'ouvrir des lieux d'échanges pour le bien-être des petits bouts choux qui leur sont confiés.

L'assemblée générale de l'association "les p'tites canailles " de Rougé a eu lieu jeudi 4 septembre à 20h30 à l'espace arc-en-ciel.

Peuvent adhérer à cette association les assistantes maternelles du secteur ainsi que les parents employeurs moyennant une cotisation annuelle de 10 €.
Pour la troisième année consécutive, des ateliers sont proposés tous les matins du lundi au vendredi de 10 à 12h
à l'espace arc-en-ciel agrémentés de rendez-vous ponctuels tels que : Bibliothèque, Ludothèque, Musique, Rencontres avec les aînés de la maison de retraite, Patinoire, Spectacle de Noël...)

Atelier musique en compagnie de Mme Nathalie Poulain, responsable du RAM

Nouveauté : les parents qui en font la demande seront également conviés à ces ateliers 2 jours par semaine.

Pour de plus amples renseignements, contactez :
Mme Huet Nathalie(présidente) :
02 40 28 87 13
Mme Lebreton Martine (trésorière) :
02 40 28 75 14
Mme Blanchard Valérie (secrétaire) :
02 40 28 80 89

L'association Départementale des combattants prisonniers de guerre

2014 fut l'année des commémorations donc du devoir de mémoire ! Comme chaque année, nous étions présents aux cérémonies du Souvenir à la Stèle de Fercé en avril, à Saffré en juin, à « La Brosse » à Sion-les-Mines en juillet, à celle de la fusillade des patriotes de « Bout de Forêt » à Juigné-les-Moutiers en juillet et à celle des exécutions de La Sablière en octobre.

Sans oublier le 8 mai, anniversaire de la capitulation nazie, la fête nationale du 14 juillet, le 11 novembre, anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918 (parfois dans plusieurs communes Soulvache, Fercé, Châteaubriant...)
Mais les buts de notre association sont aussi la Défense des Droits du monde combattant et le Devoir de Solidarité.

Défense des Droits

La seule bonne nouvelle, « la carte du combattant est maintenant attribuée à ceux qui sont arrivés en AFN au plus tard le 1 juillet 1962 et qui comptabilisent 120 jours de présence sans interruption sur le territoire » .
L'Aide Différentielle au Conjoint Survivant (A.D.C.S.) a été portée à 932€ en janvier 2014.

Devoir de Solidarité

Les veuves, bénéficiant de la carte de ressortissante de l'ONAC, peuvent prétendre à des aides financières diverses, selon leurs ressources. N'hésitez pas à contacter votre président !
Les colis de fin d'année, attribués à nos adhérents malades, hospitalisés, en maison de retraite ou bénéficiant d'un soutien à domicile sont reconduits. Et cette année, les sympathisants (sous certaines conditions) pourront en bénéficier.
Mais n'oublions pas que les visites ont tout autant d'importance et sont tout autant appréciées !

Et pour que ces contacts perdurent, nous nous retrouvons à de nombreuses reprises : galette des rois en février, journée des veuves en mars, assemblée générale cette année, en juin, journée de détente à l'Herminette, à Rougé, en juin.

Composition du bureau : président d'honneur, Louis Fourier ; président : Pierre Ouvrard ; vice-présidentes : Yvette Delalande, Marie-Claude Ménard ; secrétaire : Lucie Redt ; trésorière : Thérèse Létang ; porte-drapeaux : Marcel Gagneux, Cyril Di Nardi, Georges Dutertre, Guy Delin (ces deux derniers porte-drapeaux de Fercé).

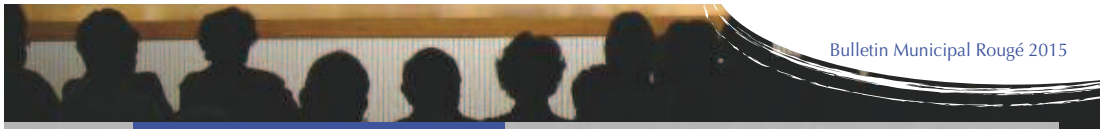

Comité des Fêtes

L'année 2014 fut une réussite totale, une météo favorable, une bonne participation aux différentes manifestations, un vide grenier qui, pour sa première année a attiré un bon nombre d'exposants. Les moules/frites ainsi que le feu d'artifice furent également très appréciés.
Le président et toute son équipe remercient la municipalité, les associations locales et tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.
Nous vous donnons rendez vous le mardi 14 juillet 2015 sur la zone de loisirs des vallées.

Composition du Bureau :
Président : Didier MOREL
Vice-Président : Jean Yves GAUTRON
Sécrétaire : Madeleine GAUTRON
Sécrétaire adjoint : Joël BLAIS
Trésorier : Patrick LEPAROUX
Trésorier adjoint : Olivier GAUTRON
Membres actifs : Christian BOHEAS - Michel FOURNY
Yves GIRAULT - Louis HUET - Yves LEPAROUX - Jean Claude SAILLANT.

Judo

Comme tous les ans, le Judo Club Castelbriantais propose des cours de judo sur la commune, pour les enfants de 4 et 5 ans. Ces 45 minutes d'activité allient écoute, motricité, et pratique de la discipline avec des mouvements adaptés à leur âge. Les cours sont assurés le mardi de 18h00 à 18h45, derrière la Mairie, par Gary Michel, ceinture noire 1er Dan, encadré par Christophe Morand, ceinture noire IV ème Dan. Un gala (compétition amicale) se tiendra au nouveau Dojo de Châteaubriant, lorsque celui-ci sera achevé. Les judokas sont également tous rassemblés au dojo, fin juin, pour la remise des ceintures.

N'hésitez pas à passer aux heures des cours, ou à nous contacter :
alexandremorand@sfr.fr
06 71 44 92 79

Vous pouvez également visiter notre site :
http://www.judo-chateaubriant.com

Les Amis de Saint-Joseph

En 2014, l'association « Les Amis de Saint-Joseph » a continué d'œuvrer à l'entretien des deux sites que sont : Notre Dame de la Salette et Saint-Joseph au bois de la Houssaye. Après quelques dégradations à Notre Dame de la Salette, de nouvelles vitres ont été mise en place. A la mi-mai, une plaque retraçant l'historique a été posé par Paul Renaud. On peut y lire un bref résumé de l'histoire de la Salette. En 2015, la même chose sera réalisée sur le site de Saint-Joseph. Autres travaux réalisés au printemps dernier, la réfection de la première rampe d'accès au bois de la Houssaye. Pour le dernier pélerinage, la pluie a obligé les organisateurs à se rabattre vers l'église de Rougé pour la cérémonie. En treize éditions, c'était la première fois que le temps obligeait ce changement de dernière minute.

Pour 2015, l'assemblée générale va se dérouler le dernier samedi de janvier avec la galette des rois. Le 14ème pèlerinage se déroulera le dimanche 5 juillet 2015. Le président remercie la fidélité des adhérents qui chaque année viennent plus nombreux au pèlerinage.

Composition du bureau :
Président d'honneur : Louis Fourrier
Président : Bruno Trillard
Vice présidents : Geneviève Gautier (Rougé) Georges Plessis (Fercé) Gérard Rinfray (Soulvache)
Secrétaire : Robert Mercier
Secrétaire adjoint : Daniel Gautier
Trésorier : Paul Renaud
Trésorier adjoint : Aimé Ferron.

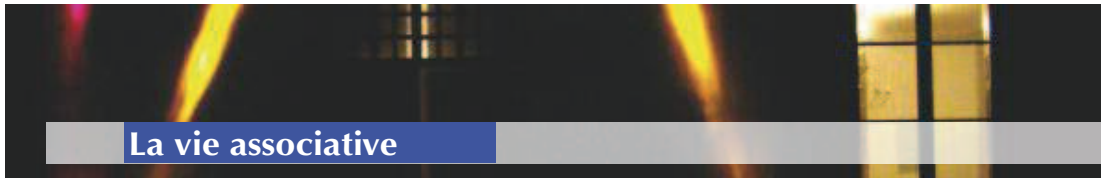

Association Zig-Zag, Théâtre et Animation

Le théâtre Zig zag de Rougé fête ses 15 ans.

Créé en Septembre 2000, le théâtre Zig Zag ne pensait pas à une telle évolution. Les différentes sections créées au fil des ans prouvent la dynamique de cette association.

Section Animation

Après cette 3ème soirée veillée chez l'habitant, Les animateurs recherchent un nouveau lieu plus ou moins original afin de regrouper, comme les éditions précédentes, un large public autour d'un feu de cheminée ou non, en mélangeant divers intervenants. (Musique, théâtre, chant, conte…). Après la Poterie « Tourne la terre », le château de Chamballan, et la Maladrie (maison du directeur des mines de la Brutz), vos propositions sont les bienvenues, pour cette soirée de Novembre 2015 qui restera gratuite.

Section Tarot

En veille cette année par manque de joueurs, n'hésitez pas à nous contacter pour relancer ces rencontres une fois par mois.

Section : « L' Impro'Zigation ».

« Avant toutes choses, merci à vous, public de nous suivre tous les ans (plus de 1000 entrées en 2014). Votre présence et assiduité est notre carburant sur scène. »

Cette année, nous vous présenterons « Grosse chaleur à Champougné », une comédie du 30 janvier au 08 Février 2015.
Les acteurs sont sur le pied de guerre afin d'être d'attaque lors des 6 représentations à la salle Herminette. Dans le même style que les années précédentes, vous assisterez aux déboires, surprises et coups d'éclats de cette pièce originale de Daniel Briand et André Tesson. Comme à l'accoutumée, les décors ne seront pas de Roger Hart, mais de nos deux créateurs locaux : Gérald Perrin et Pierre Sterckval.
L'atelier jeune dirigé par Nadège Pouessel prépare une nouvelle création. Cette « pépinière d'acteurs »âgée de plus de 10 ans présentera la première partie de soirée.
Une nouvelle « scène d'été », est prévue le dernier vendredi du mois de juin 2015, sur la scène extérieure de l'Herminette. Seul le temps pourra les contrarier. Spectacle gratuit.

Le bureau est composé de Nicolas TREVIER, Président, Nadège POUESSEL, secrétaire, et Sylvie VALERA, trésorière.

Toutes les photos des animations et vidéos sont consultables sur le site Internet de l'association www.asso-zigzag.com
Si vous voulez nous joindre, n'hésitez pas à nous contacter au 02.28.50.41.80, où par la messagerie : asso.zigzag@orange.fr.

Adhésion unique de 13€ pour l'année.

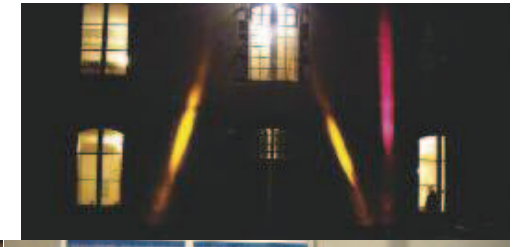

Association "Bien être pour Tous"

Le bénéfice de nos activités , atelier, conférence, qui ont pour objectif l'amélioration de notre qualité de vie, est reversé à des associations ou groupement qui s'occupent des plus démunis ou pour la recherche scientifique.

Présidente : Lefrançois Geneviève
Secrétaire-Trésorière : Touly Isabelle

La vie associative

Comité Hippique

Le comité hippique de Rougé a organisé comme les années passées ses courses de chevaux qui ont eu lieu le 4ème dimanche d'août et son 2ème vide grenier. Cette année les participants du vide grenier ont été moins timides grâce à la météo plus clémente que l'an passée.

En ce qui concerne les courses de chevaux notons toujours l'absence de poneys et galopeurs, réduisant donc la journée à 6 courses de trot.
Néanmoins les petits ont pu réaliser un tour de poneys avec la présence du centre équestre de Rougé.

Merci au public qui a une nouvelle fois répondu présent.
Alors notez bien dans vos agendas la date des courses de chevaux et du vide grenier qui auront lieu le dimanche 23 août. Nous vous attendons nombreux.

Nous tenons à remercier aussi l'ensemble des bénévoles qui eux aussi répondent présents le jour des courses hippiques.

Enfin, si vous souhaitez rentrer au sein du comité n'hésitez pas vous serez les bienvenus.

Meilleurs vœux à tous de la part du comité hippique de Rougé.

Contact : Mr Loïc POUESSEL Président
et Mr Daniel SAUVAGER Vice Président.

U.N.C. de Rougé Association de Rougé-Soulvache

L'association U.N.C compte actuellement 59 adhérents, dont 50 A.F.N. - un soldat de France et 8 veuves d'anciens combattants. Elle s'efforce d'entretenir le devoir de mémoire et de solidarité entre toutes les générations du feu.

- L'assemblée générale a eu lieu le 25 janvier, en présence d'une trentaine de personnes. Suite au décès de Gérard Vergneau vice-président, le bureau a élu Michel Belliot comme vice-président.
- La soirée familiale a lieu le dernier samedi de mars à Soulvache.
- Le mardi 6 mai 38 personnes ont pris le car pour une journée croisière à ERQUY, dans les Côtes d'Armor. Après un bon petit déjeuner breton, le groupe accompagné d'un guide a fait la découverte d'Erquy : son port, son histoire, la criée, suivie d'une dégustation d'huîtres chez un ostréiculteur. L'après-midi a été consacré à la croisière dans la baie de Saint Brieuc.
- Tous les ans, les anciens combattants se réunissent pour la traditionnelle journée grillades. Cette année, elle a eu lieu le samedi 5 juillet zone de loisirs des Vallées.
- Présents aux célébrations du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre les anciens combattants perpétuent le souvenir et le devoir de mémoire.
- Association Union Nationale des Combattants
- L'Union Nationale des combattants créée au lendemain de la première guerre mondiale vise à rapprocher toutes celles et ceux qui ont porté l'uniforme de l'armée française ou servi le drapeau national.
- Fidèle à se devise « unis comme au front », elle regroupe aujourd'hui les anciens combattants A.F.N. (Algérie, Tunisie, Maroc) et les opérations extérieures (OPEX), ainsi que leurs veuves. Elle est également ouverte, en qualité de soldat de France, à celles et ceux qui servent ou ont servis la nation dans le cadre du service national, des faces de sécurité et de protection ou d'un mandat électif. Enfin, elle accueille également tous les sympathisants qui partagent ses valeurs soucieuse d'entretenir la mémoire des sacrifices passés, elle participe aux diverses cérémonies de commémoration. Enfin, l'association rappelle à tous les anciens combattants d'A.F.N. que les conditions d'attribution de la carte du combattant ont évoluées depuis le 1er janvier 2014. Dorénavant, les services accomplis après le 2 juillet 1962, en Algérie au Maroc ou en Tunisie sont pris en considération pour le calcul des 120 jours de présence ouvrant droit à la carte du combattant, à condition qu'ils aient débuté au plus tard le 2 juillet 1962 et qu'elles aient été effectuées sans interruption.

Composition du bureau :
- Président : Jean-Pierre Rabu
- Vice-président : Michel Belliot
- Secrétaire : Gilles Guimbretière
- Trésorier : Marcel Robert
- Membres : Claude Couilleau, Jean Digue, Jean Lacire, Henri Giquel, Michelle Giquel, Ginette Letang
- Porte-drapeau : Joseph Deniel, Gilbert Potier

Dates à retenir:
31/01/2015 : Assemblée générale.
28/03/2015 : Repas de printemps.
04/07/2015 : Journée grillades.

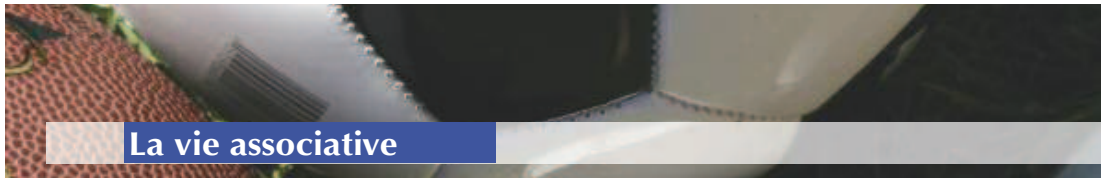

La vie associative

Scrap Artistik

Venez faire du scrapbooking (mise en valeur de photos grâce à des accessoires et papiers etc...) avec l'association *Scrap'Artistik*.
Vous aimez la créativité, la convivialité, et partager votre passion avec d'autres personnes ou même apprendre une nouvelle passion. N'hésitez plus !
L'association *Scrap'Artistik* et sa présidente vous propose des ateliers de page scrapbooking, mini album, home déco, cartes...
Une cotisation annuelle est demandée de 13 euros et ensuite à chaque atelier vous aurez chacun(e) votre kit que j'aurais précieusement préparé.
Ces ateliers ont lieu le 1er lundi de chaque mois a 20h30 à l'espace Arc en ciel de Rougé. (changement de jour d'atelier est prévu courant 2015) Venez rejoindre l'équipe déjà en place on vous fera le plaisir de vous accueillir que vous soyez débutants(es) ou confirmés(ées) !

Plus on est de fous plus on rit !!!!

Pour tous renseignements contactez la présidente
Mme POURIAS Nadine
06.09.92.13.06
manonbaby1@gmail.com

blog: http://monscrapetcompagnie.blogspot.com

Tennis badminton loisirs Rougéen

Vous avez plus 16 ans ? Vous aimez vous dépenser, vous avez des réflexes, frappez dans un volant ?
Ce club est fait pour vous.
En simple ou en double, il y en a pour tous les goûts.
La saison débute la 1ère semaine de septembre et se termine la 1ère semaine de juillet.
Les entrainements sont le lundi et jeudi de 20h30 à 22h30.
Un jeudi sur trois nous bénéficions de la présence d'un animateur du conseil général (Xavier Leveille) qui nous dispense un entrainement un peu plus soutenu.
Le club compte actuellement une trentaine d'adhérents.
Des rencontres avec d'autres clubs loisirs sont organisées au cours de l'année.
VENEZ NOUS REJOINDRE Bonne humeur et transpiration assurées.

Club de l'Amitié

C'est la retraite…

La liberté de gérer le temps, pour soi et avec les amis.
Pourquoi pas avec le « Club de l'Amitié » des retraités de Rougé qui offre diverses activités.
Mardi après-midi : Randonnée pédestre toute l'année. D'Avril à Septembre pique-nique tous les 15 jours en des lieux différents.
Mercredi après-midi : Pétanque ou palets, à la Maison du Club, 2 Place Barrat et l'été à la Halle des Vallées.
Jeudi après-midi : Cartes à 14h, Maison du Club et Chorale à 17h, celle-ci compte une quarantaine de personnes.
Vendredi après-midi : Scrabble à 14h les 1er et 3ème vendredis du mois.
Voyages et sorties : Spectacles, repas en commun plusieurs fois au cours de l'année.
Jeunes retraités ou moins jeunes, vous pourrez faire part de vos envies, idées, savoir-faire et aussi à créer d'autres activités, ensemble tout est possible !

Calendrier 2015 :
Samedi 24 Janvier : Assemblée Générale, Salle Arc en Ciel à 10h. A l'issue, le Verre de l'Amitié et partage de la « Galette des Rois » puis repas.
Jeudi 19 Février : Concours de Belote, Salle de l'Herminette.
Jeudi 28 Mai : Thé Dansant « Valse des Papillons », Salle de l'Herminette.
Jeudi 22 Octobre : 16ème Fête d'Automne, Déjeuner Dansant avec la participation de la Chorale «Les Voix de l'Amitié», Salle de l'Herminette.
Jeudi 19 Novembre : Concours de Belote au Profit du Téléthon, Salle de l'Herminette.
Mercredi 16 Décembre : Fête de Noël des adhérents.